THE OKWELIANS

POLICY BRIEF

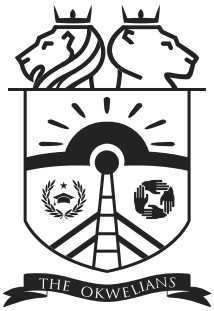

GOUVERNANCE INTÉGRÉE ET PROMOTION DES DROITS DES FEMMES DU SECTEUR INFORMEL : LE CAS DES CHAÎNES DE VALEURS MANIOC ET HORTICULTURE AU CAMEROUN

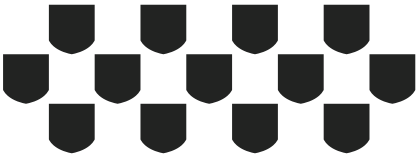

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Cette note propose une synthèse du travail portant sur la gouvernance et la promotion des droits des femmes dans les filières manioc et horticulture, basé sur une étude de terrain menée dans les régions du Centre, du Sud et du Sud-Ouest du Cameroun. Elle met en évidence les défis spécifiques auxquels elles sont confrontées et propose des recommandations pour améliorer leur situation. Au Cameroun, le secteur informel occupe près de 90 % des emplois, avec une représentation féminine de plus de 56 %, d'après la troisième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI). Cette étude, menée auprès de 142 femmes dans les filières manioc et horticulture, révèle des défis majeurs limitant leur développement économique : manque d'accès aux ressources productives et financières, faible niveau de formalisation, difficultés d'accès aux marchés et aux technologies modernes, et barrières socioculturelles. Malgré ces obstacles, ces filières présentent un potentiel important pour l'autonomisation des femmes et le développement économique national.

DÉFIS

Le secteur informel constitue un pilier majeur de l'économie camerounaise, particulièrement dans l'agriculture. Les femmes y jouent un rôle central, mais font face à des contraintes spécifiques qui limitent leur capacité à développer des activités économiques durables et rentables. L'étude, menée auprès de 142 femmes (dont 112 dans la filière manioc et 30 dans l'horticulture), révèle l'ampleur de ces contraintes.

Accès aux ressources productives et financières

L'accès aux ressources productives et financières est un enjeu clé pour les femmes du secteur informel interrogées. En moyenne, 61,2 % des femmes interrogées ont indiqué qu'elles ne sont pas en mesure d'épargner, et 95 % n'ont pas la possibilité de demander des prêts dans un établissement de crédit. Le matériel utilisé pour la production pose également un problème, puisque 82,6 % des femmes possèdent une machette ou une houe comme seul matériel de production, en raison d'un manque de financements pour s'équiper. Un autre constat est que de nombreuses femmes ne connaissent pas la superficie de leur champ (par exemple, elles ne connaissent que le nombre de pieds), ce qui indique un manque de maîtrise de leurs outils de production. En effet, sur l'ensemble des femmes interrogées, seules 7 sur 85 sont capables de donner la superficie exacte de leurs champs.

Manque d'informations sur les réformes sectorielles

De manière générale, l'informalité et l'absence de communication entravent les potentialités de développement des activités des femmes. Seulement près d'un quart des activités des femmes enquêtées sont formelles, soit 25,9 %. Parallèlement, 50 % des femmes ignorent les réformes publiques en cours dans leurs filières.

Contraintes logistiques et commerciales pour vendre les produits

La vente des produits constitue un autre frein au développement de l'activité pour ces femmes. Les contraintes logistiques et commerciales les empêchent de développer concrètement ces micro-entreprises de production. En témoignent les difficultés de déplacement dont souffrent 64,7 % d'entre elles, dont 33,3 % spécifiquement liées au transport. Ces problèmes sont souvent dus à l'absence de marchés périodiques organisés ou au manque d'infrastructures de stockage et de conservation.

Manque de compétences, de capacités et d'accompagnement

Le manque de compétences, de capacités et d'accompagnement doit également être souligné comme un obstacle clé. L'accent est mis sur le faible niveau de formation technique, la méconnaissance des structures d'appui et de financement (respectivement 23,5 % et 36,5 % des femmes ont déclaré ne pas connaître les structures étatiques et les dispositions prises en rapport avec le secteur) et le manque d'encadrement professionnel.

Barrières sociales et culturelles

Enfin, les barrières socioculturelles demeurent une question importante, particulièrement pour ces femmes. L'étude révèle que, sur un échantillon de 29 répondantes, 72,4 % font face à des difficultés spécifiquement liées au genre. Ces contraintes se manifestent principalement à travers les défis physiques liés aux travaux manuels, les conflits familiaux pour l'accès aux terres (27,1 %) et les préjugés sociaux (27,3 %). La barrière linguistique constitue également un obstacle majeur, particulièrement dans la région du Sud-Ouest, où la majorité des femmes s'exprime uniquement en pidgin.

RECOMMANDATIONS

Sur la base de l'analyse, plusieurs actions prioritaires peuvent être formulées dans le but de promouvoir les droits et la sécurité des femmes du secteur informel.

Financements innovants

L'aspect le plus crucial de la transformation économique des femmes dans le secteur informel est un système de financement adapté et évolutif. Un système à plusieurs niveaux, tel que le microcrédit, le crédit de formation, le crédit de développement et le crédit d'investissement, permettra d'accompagner la croissance des activités, grâce à des conditions de prêt souples, des garanties solidaires et un accompagnement technique personnalisé. L'objectif de cette approche progressive est de supprimer les obstacles financiers, de sécuriser les parcours entrepreneuriaux et de favoriser la formalisation progressive des activités, en développant la culture de l'investissement et de la gestion financière.

Formation et Renforcement des capacités

Un programme structuré et efficace pour le secteur agricole informel au Cameroun est nécessaire. Cela comprend un programme de formation flexible.
Le parcours peut commencer par l'alphabétisation de base et se poursuivre par le développement des capacités de gestion d'entreprise. L'objectif est de devenir de plus entreprenant et de générer un revenu stable lié à l'agriculture. Cela renforcera considérablement l'économie régionale et nationale, en particulier grâce à une plus grande indépendance financière des femmes.

Mise en commun des moyens

La mise en réseau des femmes du secteur informel agricole est un enjeu clé de la transformation économique. Elles pourront ainsi mettre en commun leurs ressources, partager les risques et négocier de meilleures conditions. La création de Groupements d'intérêt économique (GIE) de 15 à 20 femmes sera, par exemple, un outil permettant le développement et favorisant la mise en commun de matériels agricoles, d'achats de semences et d'engrais, ce qui créera de la solidarité pour l'obtention de prêts. Leur mise en relation leur permettra de dépasser les contraintes individuelles, de développer des économies d'échelle et de créer un environnement propice à l'émergence d'entreprises agricoles féminines structurées et prospères.

Circuit de commercialisation intégré

La construction d'un système de commercialisation efficace et intégré est un défi crucial pour la valorisation économique de la production agricole des femmes. Une stratégie à plusieurs niveaux (local, régional et national) permettra de construire des structures efficaces pour la distribution des produits agricoles, en développant des marchés périodiques, des points de collecte villageois, des centres de groupage régionaux et des liens avec les marchés urbains. L'objectif est de formaliser les pratiques de commercialisation, de supprimer les intermédiaires, de garantir la stabilité des prix et d'établir des relations durables entre les productrices et les acteurs économiques, basées sur des contrats. Cela permettra aux femmes de passer du statut de simples fournisseurs à celui d'acteurs économiques indépendants, reconnus et respectés.

Révolution sociale

La relève économique des femmes entrepreneures informelles ne pourra se faire sans actions plus profondes touchant aux facteurs socioculturels qui limitent leur plein épanouissement. Afin d'œuvrer à un changement global, il est essentiel de sensibiliser l'opinion publique sur les droits civils des femmes, de trouver des solutions novatrices aux problèmes de genre et de poser des gestes concrets pour favoriser le leadership des femmes dans les organisations professionnelles. L'idée est de contrecarrer les normes culturelles limitatives, de promouvoir des environnements bénéfiques et de véhiculer une vision de société qui souligne la contribution économique et sociale des femmes entrepreneures.

CONCLUSION

La promotion des droits des femmes travaillant dans l'économie informelle nécessite une approche intégrée qui prenne en compte les expériences et les réalités propres de ces femmes, tout en répondant à leurs besoins et en garantissant leurs droits et leur sécurité. Les recommandations prioritaires suggèrent de (a) encourager les mécanismes de financement progressif ; (b) entreprendre la formation et l'accompagnement technique ; (c) soutenir l'organisation collective et l'accès aux ressources ; (d) construire des circuits de commercialisation intégrés ; et (e) éliminer les barrières socioculturelles. Ces recommandations ne peuvent être mises en œuvre avec succès qu'en adoptant une approche intégrée et en mobilisant tous les acteurs pertinents. Les parties prenantes clés comprennent, entre autres, les gouvernements, les organisations d'appui aux entreprises, les institutions financières, les organisations professionnelles et les organisations de femmes travaillant dans l'économie informelle. Leur collaboration étroite est nécessaire pour améliorer de façon significative la situation des femmes du secteur informel, mais surtout pour faire de ces créatrices de valeur les moteurs/vecteurs de la prospérité de notre économie.